



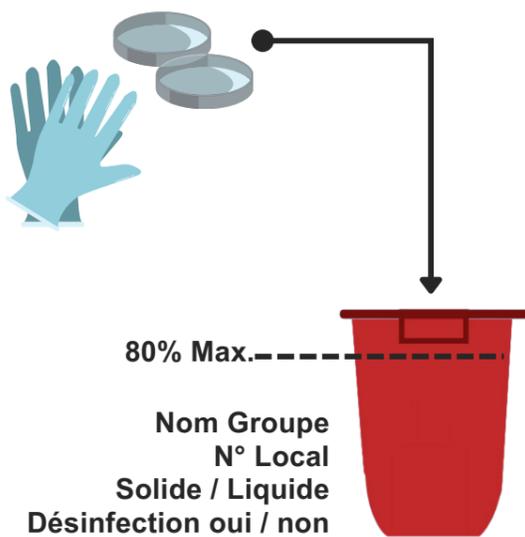
ELIMINATION DES DÉCHETS BIOLOGIQUES

Laboratoire P2

Consignes générales

Tous les déchets contaminés doivent être inactivés dans le bâtiment avant leur élimination. Les contenants quittant le laboratoire P2 doivent être désinfectés sur toutes les surfaces extérieures.

Déchets solides



Les sacs utilisés sous les flux laminaires sont mis ouverts dans le bac rouge.

Pour ne pas avoir un bac trop lourd, mixer les boîtes de Petri avec d'autres déchets solides.

Identifier le bac, clipser le couvercle et désinfecter chimiquement toutes les surfaces externes du contenant.

Prise en charge par le Service Support Laboratoire

Sharps

Déchets tranchants ou piquants



Amener la boîte au local des déchets spéciaux (A01.2600.a)

Déchets liquides



Amener le bidon au local des déchets spéciaux (A01.2600.a)



Pour les déchets carnés, se référer aux procédures de l'animalerie.

Contact: dechets-speciaux@unige.ch